

## L'ORIGINE DU DÉNOMBREMENT COORDONNÉ

Bien que L'itinérance soit présente depuis longtemps au Canada (aussi présent dans presque tous les pays tant les plus riches que les plus pauvres) peu de recherche sur le sujet ont été réalisées avant 1987.

Pourquoi en 1987 ? Parce que 1987 a été déclarée l'Année internationale du logement des sans-abri par les Nations Unies.

À partir de ce moment des chercheurs canadiens se sont intéressés au dénombrement de cette population. La première tentative canadienne de dénombrement a été réalisée en 1987 par le conseil de développement social (CCDS). L'objectif de L'enquête étant de **mettre en lumière les causes du phénomène, décrire le profil des sans-abri, déterminer l'ampleur du problème, et élaborer des stratégies afin de l'enrayer.**

Les résultats de cette enquête ainsi que celle de 1991 ont été grandement contestés. Plusieurs raisons : seul des organismes d'aide ont été consultés, pas les personnes, quand les personnes ou les organismes ont été consultés c'était le début du mois donc moins d'itinérant parce que le chèque vient de rentrer, entrevue faite en été donc moins d'itinérant présent dans les refuges, etc....

En 1999 le Canada ne possède aucune donnée officielle sur le phénomène des sans-abri.

Le gouvernement canadien a mentionné au comité des Nations Unies que depuis 1994 l'organisme fédéral qui a le mandat d'appliquer la loi nationale sur l'habitation, soit la SCHL, a fait de l'itinérance une priorité de recherche.

Fort du succès de la Conférence canadienne de l'itinérance tenue en 2005, le Rond-point de l'itinérance (Réseau canadien de recherche sur l'itinérance) a été créé pour répondre au besoin qui existait de rassembler en un lieu unique les informations sur l'itinérance provenant d'un bout à l'autre du Canada.

Lorsqu'il a été lancé en 2007, le Rond-point proposait environ 500 ressources, un moteur de recherche simple et un contenu original du Rond-point.

Cet organisme a publié en 2013 et en 2014 l'État de l'itinérance au Canada.

## LA RECHERCHE EN CONTINUE

Des collectivités canadiennes, dont Vancouver, Toronto, Calgary et Edmonton, ont recours aux dénombrements ponctuels depuis des années pour mesurer les progrès dans la lutte contre l'itinérance.

Le premier dénombrement ponctuel national (Canada) coordonné de l'itinérance a eu lieu en 2014. L'association **7 Cities** de l'Alberta a mené le premier dénombrement coordonné au Canada. Puis, en 2016, la SPLI du gouvernement du Canada a franchi un important pas en réalisant le premier dénombrement ponctuel coordonné dans le cadre d'une initiative

pancanadienne visant à dénombrer les sans-abri. Au total, 32 collectivités ont participé au dénombrement coordonné de 2016, dont certaines pour la première fois. Par suite de cet effort combiné, les responsables de la SPLI ont publié des données recueillies auprès de près de 6000 sans abri, soit un ensemble de données à quasi sans précédent sur l'itinérance au Canada.

Voici les principales constatations dégagées du dénombrement coordonné de 2016 :

- au total, on a recensé 5 954 personnes vivant dans les refuges, la rue ou les logements de transition durant la période du dénombrement coordonné;
- 56,7 % des répondants étaient en situation d'itinérance cachée;
- plus du quart des répondants n'avaient pas fréquenté un refuge pendant la dernière année;
- 37 % ont déclaré être des Autochtones;
- près de 5 % ont dit avoir servi dans les Forces armées canadiennes.

En 2018, c'est plus de 60 collectivités qui ont participé au dénombrement coordonné dont la région de Chaudière-Appalaches.

En 2022 fort de notre première expérience nous, de Chaudière-Appalaches, recueillerons des données qui nous permettra de cerner davantage les besoins et les réalités, propres à notre région, des personnes en situation d'itinérance.